

Méthodologie documentaire –

TD3 : Citer ses sources et Plagiat

Rédiger une bibliographie

Master Risques Industriels et Maintenance

- **Comment citer vos références dans le texte**
- **Le plagiat**
- **La bibliographie : définition**
- **Pourquoi rédiger une bibliographie**
- **Comment rédiger une bibliographie**
- **Comment rédiger une référence bibliographique**
- **Conclusion**

Comment citer vos références dans le texte

- La citation d'une partie du texte doit être retranscrite tel quel (respect de la ponctuation, des majuscules, des fautes ainsi que la mise en forme (gras, *italique*, souligné)
- La citation doit toujours être suivie de(s) auteur(s), année, page

Si vous n'indiquez pas avec les guillemets qu'une partie de votre texte est une citation, vous commettez un plagiat

La citation dans le texte

Méthode des citations en note de bas page

C'est la méthode traditionnelle dans les études littéraires et historiques.

Elle consiste à **donner directement en note de bas de page** les éléments d'identification de la référence, soit complets, soit en nombre suffisant pour permettre de retrouver la référence complète dans la bibliographie récapitulative.

La citation dans le texte

La note de bas de page

Elle doit comporter au moins le **nom de l'auteur, le titre du document et la pagination** précise de la référence dans ce document.

Ex : FOUSSARD, *Thermodynamique*, p. 147

Si ces éléments ne suffisent pas à identifier la référence, on ajoute toutes les mentions indispensables à cette fin (mention d'édition, année de publication, etc.).

Ex : FOUSSARD, *Thermodynamique*, 2005, p. 147

La citation dans le texte

Exemple

Dans le texte :

« The notion of an invisible college has been explored in the sciences³². Its absence among historians is noted by Stieg³³. It may be, as Burchard³⁴ points out, ... »

En notes de bas de page

32. D. Crane, *Invisible colleges*.

33. MF. Stieg, *The information needs of historians*, p. 556.

34. JE. Burchard, *How humanists use a library*, p. 219.

Dans la bibliographie

Crane Diane. *Invisible colleges : diffusion of knowledge in scientific communities*. Chicago and London : The University of Chicago Press, 1975, 213 p.

La citation dans le texte

Méthode de l'appel à citation dans le texte

La référence n'est pas notée en bas de page mais **dans le corps du texte**, entre parenthèses, sous la forme suivante :

(nom de l'auteur, date : numéro de page)

Ex. : « The notion of an invisible college has been explored in the sciences (D. Crane, 1975). Its absence among historians is noted by Stieg (MF. Stieg, 1980 : p. 556). ... »

La citation dans le texte

- Les citation courtes (moins de 4 lignes), doivent être insérées dans le texte **entre guillemets ou en italique (choisir une des 2 techniques et s’y tenir !)**

Exemple

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » (La Fontaine, *Les Animaux malades de la peste*) est une assertion qui se vérifie encore parfois.

OU

*Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir** est une assertion qui se vérifie encore parfois.

*La Fontaine, *Les Animaux malades de la Peste*

La citation dans le texte

- Les citations plus longues doivent être insérées **dans un paragraphe avec retrait d'alinéa**, sans guillemets mais dans une police de taille inférieure (ex : si le texte est écrit en Arial 12, choisir Arial 10) .

Exemple

Les enquêtes sur les transports en ville des marchandises sont récentes. Danièle Patier et Jean-Louis Routhier en donnent les raisons :

Dans les années 70, dans tous les pays d'Europe, le problème était de rendre le transport de marchandises, en zone urbaine, le moins pénalisant possible pour la circulation croissante des voitures particulières*.

En conséquence il n'y avait pas d'étude sur ces transports en ville....

La citation dans le texte

- Les passages retirés du texte doivent être remplacés par [...]
- Les changements de mots ou les rajouts effectués pour la clarté de l'extrait doivent également être signalés entre crochets [...]

Exemple

Texte original :

La citation ne doit pas porter atteinte au droit moral de l'auteur : elle doit être exactement reproduite en respectant la visée originale de l'auteur [...] (*Guide Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement, Formist, 2009*)

Dans le mémoire :

« [la citation] doit être exactement reproduite [...] (Formist, 2009 : p.70)

En bref...

- De l'art de bien citer. In *Info-Track*, Université de Genève :
<http://outils-educ.uqar.ca/citer.html>

CITER SES SOURCES

Quand et pourquoi citer? Citations dans le texte Liste de références



0:00 / 3:23

De l'art de bien citer - InfoTrack - Université de Genève CC BY-NC-SA 4.0.

Pourquoi doit-on citer ses sources ?

Le plagiat : qu'est-ce que c'est ?

Isabelle Perez. *La bibliographie : règles et présentation*, p.23 :

« *Le plagiat est le **vol** d'une propriété intellectuelle [droit d'auteur]*

- Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le texte, les idées ou les faits d'un auteur et qui oublie délibérément ou par négligence de le citer.
- Pour une écriture éthique... « Il convient donc pour tout auteur :
 - de toujours reconnaître les contributions des autres et les sources utilisées ;
 - tout texte d'un autre auteur, recopié à l'identique, doit être encadré par des guillemets ;
 - toute source utilisée pour la rédaction, qu'elle soit paraphrasée, résumée ou citée entre guillemets, doit être clairement identifiée (citation de l'auteur, de la source...) ;
 - la signification exacte de la pensée de l'auteur doit être restituée. » (*Maniez, 2010, p. 71*) »

Risques encourus à l'ULCO : avertissement, note éliminatoire, exclusion

LA BIBLIOGRAPHIE

Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

Sens moderne : méthode de classement et de présentation de **TOUS** les documents utilisés pour rédiger un travail scientifique.

- Elle doit permettre d'identifier **TOUS** les documents quel que soit le support documentaire, écrit ou non : livres, sites web, vidéos, tableaux, dessins
- Il ne faut pas confondre ***bibliographie*** et ***référence bibliographique***

La référence bibliographique : c'est l'ensemble des éléments qui décrivent un document et permettent de l'identifier et de le localiser

Nom, Prénom. *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition (ville), Maison d'édition, année de publication, nombre de page p.

La bibliographie : c'est un ensemble de références bibliographiques classées relatif à un domaine général ou spécialisé (Larousse)

Subject Bibliography - doctorat.enl

Output Style: Author-Date Layout... Terms...

REFERENCE LIST:

Explosives (5)

Bose, P., W. H. Glaze, et al. (1998). "Degradation of RDX by various advanced oxidation processes: I. Reaction rates." *Water Research* **32**(4): 997-1004.

Lynch, J. C., J. M. Brannon, et al. (2002). "Dissolution rates of three high explosive compounds: TNT, RDX, and HMX." *Chemosphere* **47**(7): 725-734.

Robidoux, P. Y., C. Svendsen, et al. (2000). "Chronic toxicity of energetic compounds in soil determined using the earthworm (*Eisenia andrei*) reproduction test." *Environmental Toxicology and Chemistry* **19**(7): 1764-1773.

Spain, J. C. (1995). "Biodegradation of nitroaromatic compounds." *Annual Review of Microbiology* **49**: 523-555.

Walsh, M. E. (2001). "Determination of nitroaromatic, nitramine, and nitrate ester explosives in soil by gas chromatography and an electron capture detector." *Talanta* **54**(3): 427-438.

Nitrocellulose (13)

Alleman, J. E., B. J. Kim, et al. (1994). "Alkaline hydrolysis of munitions-grade nitrocellulose." *Water Science and Technology* **30**(3 pt 3): 63-72.

Auer, N., R. G. Veness, et al. (1999). "Bioremediation of nitrocellulose pollution." *Land Contamination*

Help Print Preview... Print... Save... Close

Pourquoi rédiger une bibliographie ?

Répond à 3 objectifs :

- **Respecter les auteurs** : ils ont édité des ouvrages de références, vous vous êtes appuyés sur un corpus de textes. Vous devez les citer (**droit d'auteur**)
- **Montrer la qualité de votre travail** et en permettre sa vérification en répertoriant les documents que vous avez utilisés, donc lus.

Une bibliographie riche et rigoureuse mettra en valeur votre propre travail universitaire

- **Identifier sans aucune ambiguïté** le document décrit (fournir suffisamment d'éléments d'identification au lecteur pour qu'il puisse le rechercher et le localiser facilement).

Comment rédiger une bibliographie ?

Deux règles de base :

- **La bibliographie doit être structurée et organisée :**
 - L'écriture des références est différente selon le type de documents.
 - Respecter l'ordre des auteurs tels qu'ils apparaissent sur le document.

- **La bibliographie doit répondre à des règles de présentation homogènes**
 - = respect de la typographie et de la ponctuation

La bibliographie se fait en 2 temps :

1 – Rédiger les références bibliographiques (= carte d'identité)
des documents que vous avez sélectionné.

2 – Classer les références bibliographiques dans un ordre
logique et pertinent.

Une bibliographie organisée

La bibliographie doit impérativement être structurée et organisée.

Pour cela, les références bibliographiques doivent être listées et classées selon un ordre

- **Attention !!** : il n'y a pas 1 seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs !

Référez –vous à la norme demandée (ici la Z 44-005)

- **Et surtout !!**

Se tenir à 1 seule façon de faire et ne jamais changer de présentation au cours du travail

Une bibliographie organisée

Classements principaux

Pour des bibliographies de + 20 références on classera les références :

Par thématique OU Par supports

A l'intérieur de chaque partie, les références sont classées par ordre alphabétique des noms d'auteur ou par date d'édition (du + récent au plus ancien)

Une bibliographie organisée

Par thèmes

À développer

Par type de supports

Ouvrages

- ouvrages imprimés
- ouvrages en ligne

Articles de périodiques

- articles imprimés
- articles en ligne

Internet : Sites entiers/ Pages web

Vidéogrammes : cédéroms, VHS,
DVD

Une bibliographie organisée

Pour des bibliographies courtes (2 à 20 références) : privilégiez le classement par **ordre alphabétique** des noms d'auteurs

Quand il n'y a pas d'auteur : on classe à la première lettre du 1^{er} mot SIGNIFICATIF du titre

Ex : « La Maintenance » : le premier mot significatif est « Maintenance » : se classe à M

Une bibliographie organisée

Exemple :

- **ADF** investit 3,5 millions d'euros dans une nouvelle chaudronnerie [en ligne]. In : *Usine nouvelle*, 7/10/2016. Disponible sur : <https://nouveau.europresse.com/Search/ResultMobile/1> (consulté le 29/01/2018)
- **Albano Jean-René**. *La maintenance des bâtiments : en 250 fiches pratiques*. Paris : Le Moniteur, 2008, 491 p. (Méthodes)
- **Planifier le risque industriel**. Paris : Victoires, 2019, 177 p. (environnement)
- La **Q**uestion de la maintenance [en ligne]. In : *La Nouvelle gazette*, 25/01/2018. Disponible sur : <https://nouveau.europresse.com/Search/ResultMobile/23> (consulté le 29/01/2018)

Comment rédiger une référence bibliographique

La rédaction des références bibliographiques respecte les normes ISO Z44-005 et Z44-005-2 (pour les documents électroniques)

- Donner **la carte d'identité du document** :
 - Description intellectuelle (nom de l'auteur, titre...)
 - Description physique (ex : le nombre de pages)

- Ecrire les références de façon **homogène**, que ce soit :
 - au niveau de la typographie et de la mise en page
 - au niveau de l'ordre des informations

- Suivre scrupuleusement **les modèles** spécifiques à chaque type de support documentaire (article de revue, livres, sites internet, thèse, rapport...)

Voir Modèle en annexe

La référence bibliographique

Vous ferez attention à ces erreurs souvent commises :

a) AUTEUR

- Ordre : NOM Prénom (et pas l'inverse).
- Au-delà de 3 auteurs : indiquer **[et al.]**

Ex : Baglin Gérard, Bruel Olivier, Kerbache Laoucine **[et al.]**. *Management industriel et logistique : concevoir et piloter la supply chain*. Paris : Economica, 2013, 773 p. (Gestion. Production et techniques quantitatives appliquées à la gestion)

Les 4^e et 5^e auteurs de cet ouvrage ne sont pas cités : Nehme Joseph et Van Delft Christian

b) TITRE

- Il faut se référer au titre de **la page de titre** (peut être différent de celui de la couverture)
- L'écrire en entier, avec **sous-titres éventuels**. Titre et sous-titre sont séparés par deux points « : »
 - Ex : *Management industriel et logistique : concevoir et piloter la supply chain*
- L'écrire **en italique** (ou le souligner en cas de bibliographie manuscrite).
- Distinguer **le titre générique** du document du titre d'une partie.

Les titres des articles ne sont pas mis en italique MAIS le titre de la revue ou de l'ouvrage (= titre générique) est mis en italique et précédé de la mention « In : »

Ex : Morana Joëlle, Gonzalez-Feliu Jesus. Le transport vert de marchandises : l'expérience de la ville de Padoue en Italie [en ligne]. **In** : *Gestion*, 2011/2 (Vol. 36), p. 18-26. Disponible sur <<https://www.cairn.info/revue-gestion-2011-2-page-18.htm>> (consulté le 21/11/2017)

c) Édition

Contient **le lieu** d'édition et **le nom** de l'éditeur, séparés par 2 points

- Le nom de l'éditeur doit être écrit **en entier**
Ex. : Paris : Presses universitaires de France
- Les prénoms peuvent être abrégés ou supprimés
Ex. : Armand Colin >>> A. Colin
- Les précisions de type « Éditions », « et compagnie », « inc » doivent être supprimées
Ex. : Éditions du Seuil >>> Paris : Seuil

d) ANNÉE D'ÉDITION

Ex : 2004

- **Pour un article de périodique**, il faut mettre la date la plus précise permettant au lecteur de retrouver rapidement la référence
Ex : 12 janvier 2013 pour un article du *Monde*
- Ne pas confondre avec la date de tirage (« impr. 2004 »)
- Veiller à mettre la date de l'édition utilisée (de préférence la plus récente)

La référence bibliographique

e) **PAGINATION** = ou nombre de pages

Ex : 204 p.

Si la référence concerne uniquement **la partie d'un document**, elle doit mentionner les pages correspondantes.

Ex : pour la lecture ou la consultation des pages 122 à 189, il faut indiquer **pp. 122-189** ou **122-189 p.**

f) **COLLECTION**

(uniquement si le document appartient à une collection)

Le nom de la collection dans laquelle le document est publié figure entre **parenthèses**

Ex : (Que sais-je ?)

La référence bibliographique

Concernant les versions électroniques des documents

On ajoute à la référence :

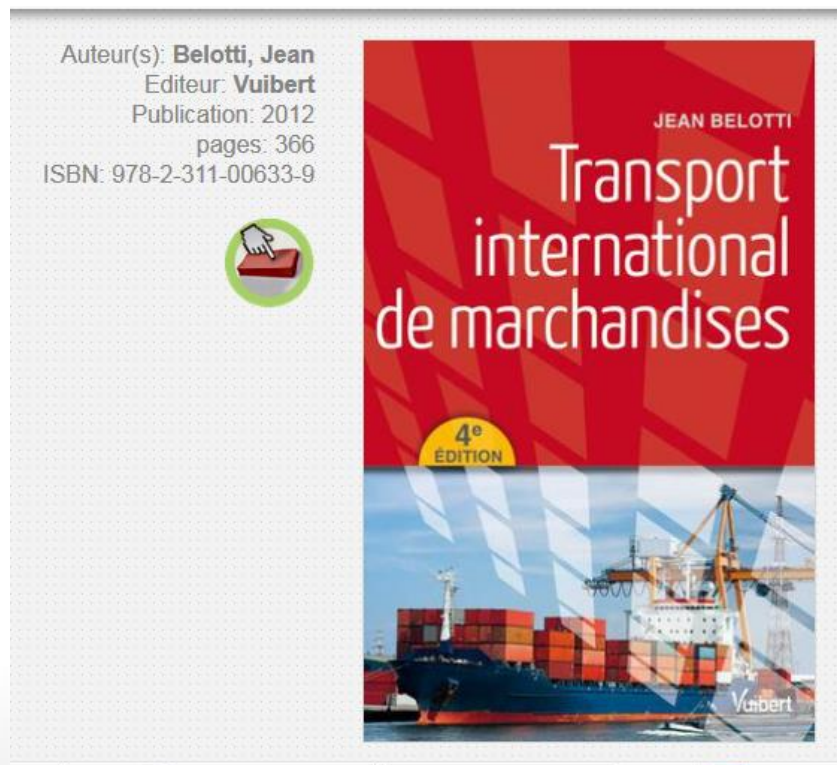
- la mention **[en ligne]** après le titre.
- l'**adresse** Internet ou URL (Uniform Resource Locator) entre < >
- la **date de consultation** du document.

Ex : Poizat Frédéric, Cavaliero Jérôme. *Cash management : fondamentaux, solutions, perspectives* **[en ligne]**. Paris : RB édition, 2017, 132 p. **Disponible sur** [<http://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88848329?>](http://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88848329?) **(consulté le 23/11/2017)**

Cette règle s'applique aussi bien aux sites internet, qu'aux livres électroniques (e-books), aux articles issus des bases de données (Cairn, Europresse...)...

Exercice 1

Belloti Jean. *Transport international de marchandise* [en ligne]. Paris : Vuibert, 2012, 366 p. Disponible sur :
« <http://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88808297?searchterm=Le%20transport%20de%20marchandises> »
(consulté le DATE)



Ouvrage accessible
sur Scholar Vox

© Magnard-Vuibert –
janvier 2012 – 5 allée de
la 2^e DB, 75015 Paris

La référence bibliographique



Vous consultez

La mondialisation contre la concurrence dans le textile et l'habillement

par **Benoît Boussemart**

Maître de Conférences à l'Université de Paris X-Nanterre

et **Alain Roncin**

Chargé de Recherche au CNRS

Boussemart Benoît, Roncin Alain. La mondialisation contre la concurrence dans le textile et l'habillement [en ligne]. In : *Revue de l'OFCE*, 2007/4 (n° 103), pp. 351-382. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2007-4-page-351.htm> (consulté le 30/11/2017)

Exercice 3

Bombardier. *Rapport d'activité 2015* [en ligne]. [S.L.] : [s.n.], 44 p.

Disponible sur

<<http://www.bombardier.com/content/dam/Websites/bombardiercom/supporting-documents/Sustainability/Reports/CSR/Bombardier-Activity-Report-2015-fr.pdf>> (consulté le 30/11/2017)



Bibliographie du cours

- Boudia Dalila, Nadji Fatima. Guide de rédaction des références bibliographiques [en ligne]. In *Doc'INSA*, 2004. Disponible sur < <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php?rub=0210> > (consulté le 23/11/2017).
- Boulogne Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : A. Colin, 2005, 127 p. (128.Information, Documentation)
- Hensens Hanka. Rédaction de bibliographie : les normes et les usages. In : *IRD documentation, Institut de recherche pour le développement* [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.mpl.ird.fr/documentation/download/FormBibliog.pdf> > (consulté le 23/11/2017).
- INSA, Institut National des Sciences appliquées de Toulouse. *Guide pour la rédaction des références bibliographiques*, 14 p,. Disponible sur < http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1588/files/2014/01/guide_redaction_biblio.pdf > (consulté le 23/11/2017)
- Morin Christine, Hausberg Martine. Citer ses sources et présenter une bibliographie. In : *Savoirs CDI* [en ligne], 2005. Disponible sur : < <http://www.cndp.fr/savoircdi/index.php?id=1035> > (consulté le 23/11/2017).
- Perez Isabelle. *La bibliographie : règles et présentation*. Montpellier : centre de documentation Pierre Bartoli, INRA, 2012, 27 p. Disponible sur http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/moisa2011_pdf/regles.pdf (consulté le 23/11/2017)
- Université Pierre Mendès-France, Grenoble. *Comment rédiger des références bibliographiques dans une bibliographie et dans les notes de bas de page ?* [en ligne], 2010? 15 p. Disponible sur < <http://bu.univ-tln.fr/userfiles/file/memoires/Normes%20bibliographiques%2009-10.pdf> > (consulté le 23/11/2017)